

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

Dénomination : M.F & ASSOCIES
n° de gestion : 1993B00174
n° d'identification : 389 847 948
n° de dépôt : A2012/006147
Date du dépôt : 12/04/2012
Pièce : Déclaration de conformité du 02/03/2012



1541623



1541623

M.F & ASSOCIES

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000,00 Euros

Siège social :

38, Rue D'Alsace Lorraine

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 389 847 948

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse le

12 AVR. 2012

enregistré sous le numéro :
N° de gestion :

6147

93 174

SCA

Société par actions simplifiée

Au capital de 736 650,00 Euros

Siège social :

38, Rue D'Alsace Lorraine

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 481 184 000

Les soussignés

Monsieur Eric Jean **FLOUREUSSE**, agissant en qualité de Président de la société **M.F & ASSOCIES**, société par actions simplifiée au capital de 50 000,00 Euros, dont le siège social est à TOULOUSE (31000), 38, Rue D'Alsace-Lorraine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 389 847 948 RCS TOULOUSE, Spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'un procès verbal d'assemblée générale en date du

D'une part,

ET

Monsieur Raymond **DEQUE**, agissant en qualité de Président de la société **SCA**, société par actions simplifiée, au capital de 736 650,00 Euros, dont le siège social est à TOULOUSE (31000), 38, Rue D'Alsace-Lorraine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 481 184 000 RCS TOULOUSE, Spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'un procès verbal d'assemblée générale en date du 14 Octobre 2011.

ONT PREALABLEMENT A LA DECLARATION DE CONFORMITE QUI VA SUIVRE EXPOSE CE QUI SUI :

1. Le projet étant né d'une fusion entre la société **M.F & ASSOCIES** et la société **SCA**, les Dirigeants desdites sociétés ont, conformément aux dispositions de l'article R 236-1 du Code de commerce, établi un projet de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de



la fusion, les dates d'arrêté des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de la société SCA devant être transmis à la société M.F & ASSOCIES.

Il est en outre précisé que la société M.F & ASSOCIES ayant détenu, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de commerce, la totalité des actions de la société SCA, il n'y avait lieu ni à approbation de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société SCA, société absorbée, ni à l'établissement des rapports prévus par les articles L 236-9 et L 236-10 du Code de commerce ;

2. L'avis prévu par l'article R 236-2 du Code de commerce a été publié, au nom de la société M.F & ASSOCIES et de la société SCA, au BODACC le 20 Janvier 2012 après dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE comme mentionné dans ledit avis ;

3. Le projet de fusion et le rapport de la Direction à l'assemblée générale extraordinaire de la société M.F & ASSOCIES ont été mis à la disposition des associés de ladite société dans les conditions prévues par la loi.

4. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société M.F & ASSOCIES, société absorbante, réunie le 2 Mars 2012, a approuvé le projet de fusion de la société SCA, société absorbée, avec la société M.F & ASSOCIES.

La réalisation définitive de cette fusion a entraîné la dissolution immédiate, sans liquidation, de la société SCA ;

5. Les avis prévus par l'article R 210-9 du Code de commerce en ce qui concerne la fusion par absorption de la société SCA par la société M.F & ASSOCIES et par l'article R 237-2 du Code de commerce, en ce qui concerne la dissolution sans liquidation de la société SCA, ont été publiés dans L'Opinion Indépendante du 9 Mars 2012.

6. Sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, à l'appui de la présente déclaration de conformité :

- deux exemplaires du projet de fusion;
- deux copies certifiées conformes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société M.F & ASSOCIES du 2 Mars 2012 ;

Et ceci relaté, les soussignés affirment que la fusion de la société M.F & ASSOCIES et de la société SCA est intervenue en conformité de la loi et des règlements.

Fait à TOULOUSE

Le 2 Mars 2012.
en six exemplaires.

M. Eric Jean FLOUREUSSE
Président de la SAS M.F & ASSOCIES

Monsieur Raymond DEQUE
Président de la SAS SCA

